

Projet Composant	RÉSULTATS	ACTIVITÉS PRINCIPALES - CORE marquées par (*)	KPI - STANDARD/CORE	KPI - OPTIONNEL
	Renforcement de l'appropriation et des capacités des communautés à assurer le bien-être des enfants.	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la conception et la mise en œuvre du PAC par la communauté mise à jour périodique ; (*) • Soutenir la révision d'un modèle normalisé de PAC et promouvoir l'inclusion de cibles/indicateurs SMART et axés sur le genre/enfants ; (*) • Faciliter les actions menées par les communautés et les acteurs multiples. l'évaluation des besoins ; • Renforcer les capacités et faciliter le travail de la communauté la collecte de fonds et le plaidoyer ; • Former les dirigeants communautaires à la protection de l'enfance et Participation des enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre et pourcentage d'actions prioritaires de la PAC qui contribuent au bien-être des enfants, y compris la réduction du travail des enfants et de ses pires formes, mises en œuvre conformément au plan. 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre et pourcentage de PAC avec des résultats planifiés et des indicateurs pertinents pour le bien-être des enfants et le genre.
	Renforcement des capacités des communautés à gérer la contamination de l'eau et à adopter des pratiques simples et durables pour améliorer l'accès à l'eau, sa qualité et sa gestion.	<ul style="list-style-type: none"> • Créer ou renforcer les associations d'utilisateurs de l'eau ; (*) • Renforcer les capacités sur 1) la manière d'assurer la sécurité, la protection et l'accessibilité 2) l'exploitation et l'entretien des systèmes d'eau préexistants 3) l'amélioration des sources d'eau et le traitement de l'eau au niveau des ménages et/ou des villages grâce à des méthodologies de faible technologie ; (*) • Faciliter la cartographie des ressources en eau dirigée par la communauté et l'identification des lacunes en matière de gestion de l'eau ; • Organiser des formations, des campagnes et des activités sur l'assainissement de l'environnement, l'hygiène personnelle et domestique et l'assainissement au niveau des communautés et des écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> • # et % de communautés avec une association d'utilisateurs de l'eau • # Nombre de personnes de la communauté formées sur la contamination et la gestion de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre de PAC dont la planification inclut des activités de gestion de l'eau menées par la communauté.

Renforcement de la communauté	<p>Renforcement des capacités des communautés à accéder aux services de santé et à adopter des comportements sains et des mesures préventives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer, mobiliser et former la vulgarisation sanitaire (HEW)/Agents de santé communautaire afin d'intégrer les services de vulgarisation sanitaire à l'identification et à l'orientation des cas de PC ; (*) • Organiser l'assainissement de l'environnement ; la nutrition, campagnes d'hygiène et d'assainissement ; (*) • Soutenir HEW dans la promotion de procédures durables de documentation (par exemple, certificat de naissance) pour permettre aux enfants et aux adolescents de accéder aux services de base. (*) 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre de cas de CP orientés vers les services de santé (dans le projet CDI dans la composante CP) • # Nombre de certificats de naissance facilités par HEW (dans le projet CDI dans la composante CP) • # Nombre de personnes de la communauté sensibilisées à l'eau, à l'assainissement et aux pratiques sanitaires. et services 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre d'enfants touchés par l'assainissement et l'éducation sanitaire • # Nombre de HEW/ CHW formés
	<p>Renforcement des capacités des communautés à adopter de bonnes pratiques et de bons comportements nutritionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une stratégie SBCC (pour identifier les comportements nutritionnels clés à promouvoir), recruter et former des promoteurs de groupes de soins pour améliorer les pratiques et les comportements nutritionnels ; (*) • Organiser des séances d'éducation nutritionnelle dans les écoles ; créer des jardins scolaires pour les cantines scolaires et les démonstrations communautaires ; établir des systèmes d'alimentation communautaires dans les écoles ; • Faciliter la création et l'exploitation de jardins suivants ; l'approche " Farmers Field School ". Former les membres de la communauté à la production de légumes. 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre de personnes de la communauté sensibilisées aux pratiques nutritionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre et % d'écoles jardins créés • # d'écoliers ayant accès à des repas scolaires durables

	<p>Renforcement des capacités des communautés à améliorer et à diversifier les revenus des ménages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer/renouveler des groupes VSLA (en donnant la priorité aux familles avec enfants qui risquent de faire un travail dangereux) et former leurs membres ; (*) • Cartographier et quantifier les sources de revenus actuelles et identifier les AGR viables à promouvoir et à soutenir parmi les membres des VSLA ; (*) • Identifier et former les agents communautaires à la méthodologie VSLA, à l'alphabétisation financière et au développement des petites entreprises ; • Relier les groupes VSLA matures aux systèmes financiers formels et aux institutions de micro-assurance. 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre de groupes VSLA créés (*) • Économies moyennes de la Membres des groupes VSLA (*) • % de ménages (femmes et hommes) ayant un revenu accru / diversifié (*) 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre de membres de VSLA (M/F) qui ont des AGR en place • # Nombre de membres de VLSA (M/F) qui ont été mis en relation avec une banque ou une institution de microfinance. • # Nombre d'agents/membres de la communauté formés à l'éducation financière et au développement des petites entreprises. • les parents ou les gardiens d'enfants à risque/victimes de PFTE qui sont en mesure de couvrir les coûts de l'éducation, de la nutrition et des soins de santé de leurs enfants par leurs propres moyens financiers.
--	---	---	---	---

	<p>Adoption et mise en œuvre d'un système fonctionnel de suivi et de remédiation du travail des enfants qui englobe les rôles et les responsabilités des principales parties prenantes au niveau des entreprises, des communautés et des institutions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'établissement et la mise en œuvre de CLMRS au niveau des coopératives, des communautés et des institutions ; (*) • Engager et former les principales parties prenantes sur le système CLMRS. (en alignement avec l'ICI) ; (*) • Niveau communautaire : Établir, consolider et renforcer les mécanismes officiels et communautaires de protection de l'enfance ; • Au niveau de l'entreprise : Former, sensibiliser et engager les agents chargés du travail des enfants qui représentent les points focaux pour les coopératives et les autres acteurs économiques ; • Niveau institutionnel : Créer / renforcer un observatoire sur le travail des enfants, y compris ses pires formes (par exemple SOSTECl au Cdl) et fournir des ressources nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • # et % de coopératives avec un CLMRS en place • # Nombre de cas identifiés et référés par le CPC, la GC et les coopératives, y compris les cas de pires formes de travail des enfants, comme le travail forcé et la traite. 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre de coopératives et de membres de coopératives formés au CRBP
--	--	--	--	---

<p>Protection de l'enfance</p>	<p>Mise en place et renforcement d'un système intégré de gestion des cas d'enfants pour réhabiliter et prévenir efficacement le travail des enfants et d'autres formes de violence et d'abus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établir et renforcer les mécanismes et les plates-formes de protection de l'enfance dirigés par la communauté, y compris les capacités des prestataires de services ; (*) • Prévenir, identifier, référer et fournir une assistance aux enfants et adolescents qui sont victimes/risqués par le travail des enfants et d'autres formes de violence et d'abus ; (*) • Évaluer, profiler les ménages avec des enfants à risque de travail des enfants et mener des activités de sensibilisation de porte à porte ; • Développer des sessions de formation à la parentalité positive pour les parents et les soignants ; • Améliorer la participation, l'engagement et le leadership des enfants grâce à des initiatives menées par des enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre de mécanismes de suivi et d'orientation des cas de travail des enfants et d'autres formes de violence et d'abus établis/renforcés. • # Nombre et pourcentage d'enfants et d'adolescents soumis au travail des enfants (y compris les cas de PFTE, tels que le travail forcé et la traite) qui sont identifiés et bénéficient de services de gestion de cas. • # Nombre de prestataires de services formels et informels formés pour prévenir et répondre aux cas de violence et d'abus contre les enfants, y compris le travail des enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de cas de travail des enfants gérés qui respectent le processus et les normes CM/S2P. • Pourcentage d'enfants ne bénéficiant pas d'une prise en charge appropriée qui sont satisfaits de la qualité du soutien qu'ils reçoivent (y compris les dispositions relatives au placement en famille d'accueil) • # Nombre de membres de la communauté sensibilisés aux droits de l'enfant et aux dispositions légales contre les PFTE. • Pourcentage d'agriculteurs informés/formés par des groupes de services communautaires qui sont conscients et capables d'atténuer les travaux dangereux pendant les saisons de cueillette.
---------------------------------------	---	---	---	---

Éducation	Les enfants ont accès à une éducation de qualité, inclusive et participative.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer / soutenir les cours de transition et la communauté écoles ; (*) • Mettre en œuvre des stratégies proactives pour inscrire et retenir les enfants à l'école, y compris former des animateurs ruraux / mentors / membres de la communauté éducative pour identifier et inscrire les enfants non scolarisés dans des classes passerelles ; (*) • Élaborer et mener des campagnes radiophoniques/médiatiques, communiquer par le biais de modèles, mener des actions de sensibilisation de pair à pair ; • Promouvoir la participation des enfants, des parents et des communautés aux processus de planification et de décision de l'école ; • Soutenir les parents et les membres de la communauté la participation à l'apprentissage des enfants en dehors de l'école ; • Élaboration d'un code de conduite pour les écoles et les enseignants et d'un plan de gestion des écoles dans l'intérêt des enfants (distribution du code de conduite, formation des enseignants, suivi de l'utilisation du code de conduite). 	<ul style="list-style-type: none"> • # et % d'enfants en âge de suivre l'enseignement primaire officiel inscrits à l'école primaire / classes passerelles • # et % d'élèves du primaire qui fréquentent régulièrement l'école primaire / les classes passerelles 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre d'enfants ayant intégré le système scolaire formel via une classe passerelle • Pourcentage d'enfants parmi ceux qui sont entrés dans le système formel via une classe passerelle qui atteignent le niveau minimum de compétences en lecture, écriture et calcul. • # Nombre et pourcentage d'enfants ayant amélioré leurs compétences en lecture, écriture et calcul en deuxième ou troisième année d'école primaire (mesuré par l'évaluation du LB, l'évaluation de l'ON, l'évaluation sommative, etc.)
	Des espaces d'apprentissage sûrs et accessibles sont disponibles pour tous les enfants, équipés d'eau potable et d'installations sanitaires et d'hygiène adéquates.	<ul style="list-style-type: none"> • Créer/améliorer les espaces d'apprentissage, y compris les classes passerelles/écoles communautaires, afin de garantir un accès sûr et inclusif ; (*) • Meubler et équiper les espaces d'apprentissage / les classes passerelles avec des jeux inclusifs de qualité, du matériel d'enseignement et d'apprentissage ; • Former et encourager les enseignants et les enfants à entretenir et à utiliser correctement les installations d'eau et d'assainissement en adoptant de bonnes pratiques d'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre d'espaces d'apprentissage (classes passerelles et espaces de lecture) établis et fonctionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • # Des espaces d'apprentissage (classes passerelles et espaces de lecture) avec une cantine communautaire et des points d'eau.

	<p>Les enseignants sont capables d'appliquer des méthodologies adaptées au contexte, inclusives et centrées sur l'enfant et d'utiliser des compétences pédagogiques spécifiques pour enseigner la lecture, l'écriture et le calcul.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Former les enseignants aux méthodologies inclusives centrées sur l'enfant et aux compétences pédagogiques - y compris le LB & NB et l'interaction positive et respectueuse ; (*) • Former les enseignants à faciliter l'apprentissage socio-émotionnel par le biais de jeux et d'activités récréatives, y compris le soutien psychosocial et l'orientation vers un soutien spécialisé pour les enfants qui en ont besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre d'enseignants formés aux méthodes LB/NB, à la discipline positive, à l'apprentissage socio-émotionnel, aux pratiques pédagogiques inclusives et à l'identification des besoins spéciaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre et pourcentage d'enseignants formés qui appliquent les méthodes LB/NB, la discipline positive, l'apprentissage socio-émotionnel, les pratiques pédagogiques inclusives et l'identification des besoins spéciaux.
<p>Adolescents et autonomisation des jeunes</p>	<p>Les adolescents et les jeunes développent leur potentiel pour améliorer leur vie économique et sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Former les A&Y sur les compétences de vie, les droits à un emploi décent et les droits de l'homme. compétences techniques et professionnelles ; (*) • Faciliter l'accès des jeunes aux services financiers ; (*) • Sensibiliser les communautés et les responsables sur les critères et la pratique des emplois décents pour les adolescents et les jeunes ; (*) • Créer des moyens de subsistance décents pour les personnes formées A&Ys ; (*) • Sensibiliser les communautés et les responsables aux besoins en matière d'A&Y et à l'accès conséquent aux services appropriés ; • Créer des synergies avec les parties prenantes concernées (dirigeants communautaires, groupes religieux, écoles, EFTP, institutions financières, groupes d'AA, secteur privé, etc ;) • Soutenir les clubs A&Y pour promouvoir la participation et l'implication dans les actions de plaidoyer des A&Y pour revendiquer leurs droits et mettre en évidence leurs besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre d'adolescents et de jeunes formés aux compétences de vie et aux droits à un emploi décent • # Nombre d'adolescents et de jeunes ayant reçu une formation technique et professionnelle sur les carrières professionnelles à l'intérieur et à l'extérieur de la chaîne de valeur du cacao, et sur l'esprit d'entreprise, y compris l'orientation professionnelle, les connaissances financières et la rédaction d'un plan d'affaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • # Nombre et pourcentage de jeunes (hommes et femmes) qui font preuve d'aptitudes à la vie quotidienne, c'est-à-dire à la maison, à l'école, sur le lieu de travail et dans la communauté. • # Nombre et pourcentage de jeunes formés qui ont un emploi décent, y compris un apprentissage ou un stage. • # Nombre de groupes A&Y, de leurs parents et de dirigeants d'entreprise sensibilisés/atteints par le plaidoyer sur les critères et les pratiques du travail décent.

Suivi, évaluation, responsabilité, apprentissage	<p>La mise en œuvre du projet est suivie afin de garantir que les progrès sont régulièrement documentés et que les décisions peuvent être prises en toute connaissance de cause.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le plan MEAL et les outils de suivi (*) • Effectuer des visites de contrôle et collecter des données sur les indicateurs clés de performance (ICP). <p>et critères de qualité (*)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compiler, analyser et rapporter les données (*) 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de repas disponible • Outils de suivi pour la collecte de données de toutes les composantes du projet disponibles • # Nombre de visites de contrôle conduit 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de KPIs disponibles données au moment du rapport
	<p>Les résultats du projet sont mesurés pour garantir l'apprentissage et la responsabilité envers le donateur et les bénéficiaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire/coordonner la ligne de base et la ligne finale. <p>évaluations (*)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener des activités d'apprentissage et de responsabilisation (données examens, collecte de commentaires, examens annuels) (*) • Élaborer des rapports semestriels et annuels (*) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligne de base disponible à début du projet • Évaluations finales menées à la fin du projet • Rapports semestriels et annuels disponibles en temps voulu 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes de retour d'information et de responsabilisation disponibles • Pourcentage de réactions/plaintes traitées • # Nombre d'examens de données et examens annuels effectués